

Démocratie et participation politique

Remarques préliminaires

Nous sommes ici en présence d'un sujet de forme classique en sciences économiques et sociales : sans verbe et avec une conjonction de coordination entre deux mots ou groupes de mots. On en trouve de nombreux exemples au CAPES, notamment à l'écrit d'économie. Une première lecture de ce sujet incite donc, à première vue, à envisager un plan interactif de type : I. « A implique B ; II. « B implique A ». Pourtant, après mûre réflexion et recherche des arguments qui corroboreraient cette vision des choses, il faut admettre que, même si une telle démarche est envisageable, outre qu'elle pourrait paraître simpliste, elle risquerait d'aboutir à un devoir fort déséquilibré. Il nous semble en effet que la démocratie et la participation politique sont si indissociables que la seconde fait partie intégrante de la première au point que, tout simplement, on ne saurait parler de démocratie s'il n'y a pas de participation.

Notre propos privilégie donc cette dernière en montrant que, sans elle, il ne saurait y avoir de démocratie et que ses différents aspects, voire ses différents degrés, conditionnent le caractère plus ou moins démocratique d'un régime.

Le corrigé qui suit ne prétend en rien être exhaustif. Il espère simplement correspondre à ce qu'on est en droit d'attendre d'une (très ?) bonne copie le jour du concours.

Proposition de corrigé

« Ce n'est pas la rue qui gouverne ! », déclare notre Premier ministre Jean-Pierre Raffarin lorsque, en mai-juin 2003, se développe un mouvement hostile à la fois à l'extension de la décentralisation et à la réforme des retraites des fonctionnaires. Quelques temps plus tard, en réponse à ces propos, on peut lire, sur une pancarte brandie par un manifestant : « Mais quand le peuple ne peut dire son mot, c'est de la dictature ». L'argument du premier : j'exerce le pouvoir au nom d'une majorité élue par le peuple. Ma volonté de réformer la société à ma façon est donc légitime. L'argument du second : lorsqu'il est directement concerné, chacun doit pouvoir être consulté. C'est la condition pour qu'un régime soit réellement démocratique.

Gouvernants et manifestants sont pourtant d'accord sur un point : la démocratie, c'est, pour reprendre l'expression bien connue, « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Elle implique le respect des libertés fondamentales, de pensée et d'expression notamment. Cela signifie que toutes les idées doivent être respectées et que toutes doivent pouvoir non seulement librement s'exprimer, mais aussi prétendre accéder au pouvoir. Ainsi, le pluralisme des partis est un garant de la démocratie. De même, tout un chacun doit pouvoir pratiquer la religion de son choix, mais sans qu'aucune d'elles prétende imposer ses croyances et ses préceptes à l'ensemble de la population. Dès lors, une république islamique où le Coran sert de fondement au pouvoir ne saurait être considérée comme une véritable démocratie, au contraire d'un régime qui séparerait l'Église de l'État, fût-il monarchique, comme c'est encore le cas pour de nombreux pays européens. Bien sûr, la participation des citoyens existe aujourd'hui dans presque tous les régimes, même les plus autoritaires, mais on remarquera que, dans ces derniers, elle ne prend généralement que sa forme la plus

conventionnelle, celle du vote, simplement pour se donner l'image de démocraties. Il semble donc bien, décidément, que démocratie et participation politique soient indissociables.

En effet, le peuple étant supposé, dans ce type de régime, se gouverner lui-même, sa participation politique – étymologiquement « à la vie de la cité » (*polis* en grec) – va de soi. On peut même affirmer qu'elle est au cœur de l'idéal démocratique. Toutefois, de l'idéal à la réalité, il y a toujours un certain décalage. Participer suppose qu'on s'intéresse, qu'on s'informe pour bien remplir son rôle de citoyen et agir en toute connaissance de cause. Il faut bien constater que c'est loin d'être le cas : une partie significative de la population des démocraties modernes se montre apathique. Cette passivité se manifeste en particulier par l'abstention, en hausse, ces derniers temps, dans les démocraties occidentales. Certes, la participation politique ne se limite pas au vote des citoyens lors des élections qui sont périodiquement organisées. Il n'en est que la forme la plus élémentaire, la plus réglementée aussi. D'autres formes de participation moins conventionnelles, beaucoup plus informelles, existent, qui vont du militantisme à l'action collective. On peut même se demander si leur développement n'est pas nécessaire pour pérenniser, sinon renforcer, un régime où l'intérêt pour les élections s'essouffle, à moins qu'au contraire il ne contribue à fragiliser les gouvernements en les empêchant de prendre des décisions douloureuses mais nécessaires et, au-delà, à mettre la démocratie elle-même en péril.

Dans un premier temps, pour comprendre à quel point la participation de tous les citoyens à la vie de la cité – autrement dit l'exercice de la citoyenneté au sens propre – est un enjeu vital pour la démocratie, nous verrons comment, devant la difficulté de faire participer directement le peuple à la prise de décisions, les démocraties tentent de l'impliquer, au moins indirectement, en faisant appel à ses suffrages. Nous verrons ensuite que d'autres formes de mobilisation existent et ne cessent de se développer, mettant à mal l'idée d'une dépolitisation généralisée de la population, et nous nous interrogerons sur leur capacité à revitaliser un type de régime qui s'essouffle.

I. Élections et démocratie

Dans le système que nous étudions, le peuple est supposé se prendre en charge lui-même. Mais la démocratie directe est difficile à concrétiser. C'est la raison pour laquelle une autre forme de démocratie, élective, s'est développée, permettant la mise en place d'institutions viables au risque de priver, au moins en partie, les citoyens de la parole.

A. L'idéal quasi impossible de la démocratie directe

La démocratie est née à Athènes, dans l'Antiquité. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle ne soulevait guère, à l'époque, l'enthousiasme des philosophes. Platon, Aristote et Démosthène souhaitaient que les décisions fassent l'objet d'un consensus généralisé. Or, inévitablement, il y a des oppositions : il est toujours difficile d'obtenir l'unanimité dès qu'un groupe est nombreux. Aujourd'hui, à la lumière du fonctionnement de certains régimes, on serait même enclins à s'en méfier... Toujours est-il que, dès ses origines, la démocratie est aux mains de la majorité, avec le risque, déjà pointé du doigt par Aristote, que ce soient les intérêts particuliers de certains qui l'emportent et que se constitue une forme d'aristocratie qui monopoliserait le pouvoir. C'est d'ailleurs parce que Montesquieu s'inquiétait de cette éventuelle dérive qu'il préconisa la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Lui aussi était partisan d'une démocratie directe mais il ne la croyait possible que dans des conditions très restrictives : population peu nombreuse, bien informée, peu fortunée et de condition sociale à peu près semblable. Sans doute est-ce à peu près le cas dans la Grèce antique puisqu'à son apogée, elle n'est qu'un conglomérat de cités de taille relativement réduite. Mais la citoyenneté n'y est accordée que parcimonieusement. Seuls les hommes

libres, soit environ un dixième de la population, en bénéficient car ils peuvent y consacrer tout leur temps : ils ne travaillent pas. Les esclaves et les femmes le font pour eux...

À l'époque moderne, l'idée de faire directement participer les citoyens à la prise des décisions concernant la Cité n'a pas été totalement abandonnée. Ainsi, l'URSS, à sa naissance, prétend être réellement une démocratie « populaire » en mettant en place, dans les quartiers des villes, dans les villages, dans les entreprises, des comités (*soviets*) constitués de représentants de la population concernée que cette dernière peut renvoyer à tout moment. On sait comment les abus et la mainmise du Parti communiste ont transformé ce système en un régime autoritaire et brutal.

Aujourd'hui encore, les référendums permettent de légiférer directement, notamment en Suisse. Ce type de scrutin est aussi, de loin en loin, utilisé en France, mais ne suscite guère l'enthousiasme de nos concitoyens. Certes, lorsque le général de Gaulle les utilisait comme des plébiscites pour conforter sa position à la tête du pays, ils suscitaient un réel intérêt, mais aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de ramener la paix en Nouvelle-Calédonie ou de réduire le mandat du président de la République à cinq ans, cet enthousiasme est beaucoup plus modéré et l'on bat des records d'abstention. La faute, sans doute, au faible intérêt pour la chose publique (la *res publica*) de la majorité des citoyens lorsqu'ils ne se sentent pas immédiatement concernés. Même les référendums locaux comme celui du 6 juillet 2003 sur le statut de la Corse peinent à mobiliser les foules. Date mal choisie ? Appel trop fréquent aux suffrages populaires ? Difficultés des électeurs à comprendre les enjeux ? Quoi qu'il en soit, la démocratie directe relève décidément de l'utopie, même – surtout ? – dans sa forme la plus moderne, celle d'une « cyberdémocratie » encore balbutiante qui permet aux internautes de faire connaître leur opinion immédiatement, « en temps réel », car la Toile mondiale, d'une part, reste réservée à une minorité riche et cultivée des pays les plus riches et, d'autre part, fonctionne pratiquement sans le moindre contrôle, laissant la porte ouverte à tous les abus.

B. La réalité décevante de la démocratie représentative

La démocratie directe étant difficile à envisager concrètement et ses rares expériences se révélant peu satisfaisantes, il a bien fallu se résoudre à confier le pouvoir politique à des représentants et à accepter les insuffisances de ce type « impur » de démocratie. Ces insuffisances, on est en droit de les imputer aux différents acteurs : au personnel politique lui-même, tout d'abord, dont la participation à la vie politique est la plus active, et de loin ; aux électeurs ensuite, infiniment plus passifs, mais qui constituent la majorité de la population. Mais elles tiennent aussi aux règles du jeu électoral qui amènent les seconds à désigner les premiers, et dont on peut dire, sans pouvoir ici le détailler que plus elles sont complexes, plus elles assurent une représentation équitable, mais sont alors incompréhensibles et suscitent désintérêt et défection.

La première des insuffisances de la démocratie représentative concerne le personnel politique. Loin des élites (savants, entrepreneurs) à qui Saint-Simon souhaitait voir confier le pouvoir, ce sont des individus bien humains, avec leurs qualités et leurs défauts, leurs intérêts et leurs petites bassesses aussi, qui peuvent être amenés à gouverner. Tocqueville craignait déjà le risque de médiocrité des dirigeants, les populations, pas nécessairement bien informées, envoyant dans les palais de la République des représentants à leur image. Mais, dira-t-on, qui peut prétendre être parfait ? Et, lorsqu'on confie un ministère à des spécialistes dans leur domaine, issus de la « société civile » comme on dit, font-ils mieux que les autres ? Du reste, n'est-il pas normal que toutes les composantes de la société accèdent aux responsabilités, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui ? Les couches supérieures sont en effet surreprésentées : quand la gauche est au pouvoir, ne parle-t-on pas de « république des professeurs » ? Et les notables (médecins, avocats, notaires) ne sont-ils pas plébiscités dans

les élections locales ? Ne dénonce-t-on pas aussi périodiquement, sous le nom d'« énarchie », le poids jugé excessif des technocrates en général et de l'École nationale d'administration dans les cabinets ministériels et au gouvernement ? La crainte de voir se constituer une « classe » politique constituée de professionnels cumulant les mandats et coupée du reste de population est à ce point une réalité qu'il faut souvent légiférer pour en limiter le pouvoir. La représentation populaire additionne ainsi les imperfections : le pouvoir politique est entre les mains d'individus majoritairement de sexe masculin en général, pas nécessairement très compétents et au fait des préoccupations de leurs concitoyens et, qui plus est, politiciens à vie, et bien au-delà de la retraite légale des autres travailleurs !

La deuxième insuffisance tient aux systèmes électoraux qui permettent de les désigner. Ainsi, privilégier le scrutin majoritaire, en général uninominal, aux dépens du scrutin de liste proportionnel revient à fausser, d'une certaine façon, la représentation nationale. Faire le contraire est certainement plus équitable mais risque de déboucher sur la paralysie des pouvoirs publics. Voici, brièvement, pourquoi.

Lorsque le scrutin est majoritaire et uninominal, il y a un seul élu par circonscription : celui qui arrive en tête. S'il n'y a qu'un seul tour, le nombre de candidats, donc de sensibilités, est nécessairement réduit. Seuls les principaux d'entre eux, si l'on peut dire, c'est-à-dire les représentants des grands partis, ont une chance de l'emporter. Les électeurs sont amenés à voter immédiatement « utile » et pas forcément en accord parfait avec ce qu'ils pensent. C'est le cas, par exemple, au Royaume-Uni où la vie politique se résume pratiquement à un duel entre le Parti conservateur (*tory*) et le Parti travailliste (*labour*) avec une alternance régulière au pouvoir. Lorsque ce scrutin est à deux tours, comme c'est le cas en France, le premier sert à éliminer les « petits » candidats, et c'est au deuxième que se fait la décision, en général (il y a parfois des « triangulaires ») entre les deux premiers du tour initial. La majorité absolue (la moitié des suffrages exprimés plus un) est nécessaire pour l'emporter dès le premier tour. Arriver en tête au deuxième tour suffit. Il y a donc, chez nous, plus de partis, d'autant que subsistent des scrutins à la proportionnelle et des scrutins mixtes, à la fois majoritaires et proportionnels, aux municipales par exemple. Quoi qu'il en soit, seuls les représentants des grands partis peuvent accéder au pouvoir. À ce titre, l'exemple de l'élection présidentielle française de 2001 est un cas d'école, le vainqueur final, Jacques Chirac, n'ayant obtenu que 20 % environ des suffrages exprimés au premier tour. Et, dans la foulée, son parti, l'UMP, pourtant très minoritaire en voix, remporte haut la main les élections législatives, installant une majorité confortable au palais Bourbon. Ce système, on le voit, est un gage de stabilité gouvernementale et, d'une certaine manière, d'efficacité. Mais une partie significative de la population peut s'estimer flouée car non représentée dans les instances dirigeantes et se tourner soit vers l'apathie, soit vers d'autres formes de participation avec les risques de troubles, voire de violences, qu'elles représentent.

La proportionnelle a les avantages et les inconvénients symétriques. Son principe est simple. L'électeur choisit entre plusieurs listes de candidats. Chaque liste aura un nombre d'élus proportionnel au nombre de suffrages qui se seront exprimés en sa faveur. Toutes les sensibilités seront alors représentées. On comprend, à cet égard, que les Verts ou le Front national soient favorables à ce système, eux qui, chez nous, pâtissent particulièrement du système majoritaire. En revanche, les voix risquent de se disperser et aucune majorité claire ne va se dégager, obligeant les partis à marchander leur participation à une coalition, fragile par définition, qui se partagerait le pouvoir. La population est alors équitablement représentée, mais au prix d'un gouvernement rendu instable du fait d'alliances changeantes propres à dérouter – et même irriter – le citoyen « de base ».

La troisième insuffisance tient à la participation des électeurs. Pour le commun d'entre eux, la participation politique se résume à exercer le droit de vote. Il est vrai que c'est par son

intermédiaire que l'on mobilise le plus de personnes. Dans certains pays, celui-ci est obligatoire. Là où il ne l'est pas, il faut s'inscrire sur les listes électorales. Même ce « degré zéro » de la participation n'est pas atteint par les non-inscrits qui échappent donc au devoir le plus élémentaire de citoyen dans une démocratie précisément fondée sur l'élection. Malgré la loi du 10 novembre 1997 qui prévoit l'inscription d'office des jeunes qui atteignent l'âge de la majorité, ils sont encore 2,5 millions d'électeurs potentiels en France aujourd'hui. Ceux-ci se recrutent dans les mêmes catégories que les inscrits qui s'abstiennent le plus souvent, à savoir celles qui sont les moins bien intégrées dans la société. Autrement dit, pour faire simple, la proportion de non-inscrits et d'abstentionnistes diminue lorsque l'âge et le niveau de diplôme augmentent. Elle est plus forte chez les chômeurs que chez les travailleurs occupés et, de manière générale, dans les couches populaires (CSP « ouvriers » et « employés ») que dans les couches moyennes ou supérieures. Elle est souvent aussi plus élevée chez les femmes que chez les hommes en raison, notamment, de cette intégration à la société que représente le fait d'avoir une activité professionnelle (c'est pourquoi, en France, les proportions s'équilibrent désormais). Autres facteurs d'insertion sociale qui jouent en faveur de la participation : la propriété de son logement et l'appartenance à une communauté religieuse, ainsi que l'adhésion à un syndicat et, *a fortiori*, à un parti, qui confère à leurs membres un sentiment de compétence les poussant à exprimer leur opinion.

On le voit, tout le monde ne participe pas de façon égale. Encore les choses se sont-elles améliorées depuis les débuts de la démocratie. Pendant longtemps, seuls les citoyens français s'acquittant du cens pouvaient déposer un bulletin dans l'urne, d'où le nom de suffrage censitaire donné aux régimes qui limitent ainsi le droit de vote aux plus riches. Les femmes ont été longtemps privées de ce droit dans la plupart des pays. En France, il ne leur a été accordé qu'il y a une soixantaine d'années. Quant aux plus jeunes, ils sont toujours privés du droit de vote qui, toutefois, est régulièrement étendu par abaissement de l'âge de la majorité.

La participation de la population à la vie politique est indissociable de la vie démocratique. Faute de pouvoir faire appel directement à des citoyens beaucoup trop nombreux et qui ne peuvent y consacrer tout leur temps, on leur demande de désigner des représentants qui remplissent cette lourde tâche à leur place. Tous, pourtant, ne font pas ce petit effort de mettre une ou deux fois par an un bulletin dans l'urne, soit parce qu'ils n'en ont pas le droit, soit, surtout, parce que, se sentant, d'une certaine façon, rejetés, ils développent un sentiment d'incompétence et se désintéressent de la chose publique. Les individus qui s'y intéressent le plus sont aussi ceux qui participent le plus. Parmi eux, les élus, évidemment, et ceux qui les soutiennent activement au sein des partis, espérant être un jour, à leur tour, des représentants du peuple ou, au moins, voir leurs idées triompher. Évoquer les militants, c'est introduire une autre forme de participation, beaucoup moins conventionnelle et beaucoup plus active que le vote, ce que nous allons voir maintenant.

II. La démocratie sauvée par le renouvellement des formes de participation ?

Le militantisme est une forme de participation très active et désormais traditionnelle. Son déclin, parallèle à la montée de l'abstention dans les démocraties modernes, renforce l'impression du désintérêt d'une partie croissante de la population à l'égard de la politique que Tocqueville annonçait déjà il y a près de deux siècles en observant la démocratie américaine naissante. Il y a pourtant d'autres moyens de mobiliser la population et l'émergence de nouveaux mouvements sociaux (féministes, régionalistes, homosexuels, etc.) au cours des dernières décennies est susceptible de contredire cette fâcheuse impression. Mais représente-t-elle vraiment la panacée susceptible de compenser le recul de la participation politique conventionnelle ?

A. Le militantisme en déclin

« Militer » est un mot d'origine guerrière. *Miles*, en latin, signifie en effet « soldat ». Militer a été d'abord d'ordre religieux : il fallait porter la bonne parole. Depuis le XIX^e siècle, qui a vu la naissance des premiers partis, il s'agit de colporter des idéaux que l'on souhaite voir appliquer à la société. Les partis ont joué, dès l'origine, un rôle important dans la vie politique. Avant eux, seuls les individus assez riches et/ou assez oisifs pouvaient être élus. Il s'agissait donc d'abord de collecter les fonds nécessaires à la campagne électorale et à l'élection. Mais il s'agissait aussi de montrer à l'électorat l'utilité de l'élection, l'intérêt qu'il avait à donner son avis. Il fallait donc qu'il ait un avis. On devait argumenter auprès des premiers électeurs, leur donner une vision de leur société et de son avenir possible et souhaitable, les faire voter non seulement en fonction de leur propre intérêt mais aussi dans l'intérêt de leur pays. Pas facile à une époque de transports et de communications très rudimentaires ! On le voit, les partis ont, dans les démocraties, largement contribué à la socialisation politique des électeurs, un domaine où ils sont aujourd'hui très concurrencés par les instances de socialisation traditionnelles, certes, mais surtout par les médias. Il n'en reste pas moins qu'ils jouent toujours un rôle important et multiple :

- De médiateur, d'abord ; de relais, en quelque sorte, entre le pouvoir et la population, et dans les deux sens : d'une part, faire comprendre aux citoyens le bien-fondé ou, au contraire, le caractère critiquable des décisions ; d'autre part, faire remonter leurs *desiderata* au niveau du pouvoir.

- De synthèse des souhaits disparates d'une population aux intérêts divers et de sa mise en forme, en quelque sorte, sous forme de programme.

- De proposition, non seulement de mesures, mais aussi de candidats capables de les faire appliquer et de soutien de ces candidats dans le cadre de campagnes électorales toujours plus coûteuses et qui nécessitent une organisation rigoureuse.

Or les partis politiques sont en déclin. Leurs membres, déjà peu nombreux, se raréfient, notamment en France où ils ne mobilisent qu'une partie infime de la population, même dans les partis que Maurice Duverger appelait « de masse », comme le Parti communiste, et qui, précisément, ont besoin de beaucoup de membres pour compenser la relative faiblesse des capitaux qu'ils peuvent mobiliser afin de rivaliser avec les « partis de cadres », comme l'UDF. Il est vrai qu'aujourd'hui les partis s'appuient moins sur la main d'œuvre des militants et plus sur les médias dans lesquels leurs dirigeants ont l'occasion fréquemment de s'exprimer. Il est vrai aussi que ces partis sont de plus en plus « attrape-tout », comme l'UMP ou le Parti socialiste en France, et qu'il s'agit plus de gagner les élections sur des programmes volontairement vagues que de se battre pour un projet de société, même si cet objectif n'a pas disparu.

Pourquoi ce déclin ? On met volontiers en avant l'individualisme croissant d'une population qui se consacrerait avant tout à son bonheur personnel dans une société où, au fond, les choses ne vont pas si mal et où on peut s'en remettre à l'ange tutélaire qu'est désormais l'État, comme, là encore, le sieur de Tocqueville l'avait prédit. Ceci est d'autant plus vrai que, depuis la chute du « modèle » soviétique, la gauche, pour accéder au pouvoir, ne prétend plus radicalement « changer la vie », mais simplement gérer le capitalisme de façon plus humaine, plus « sociale », que la droite libérale. On invoque aussi le fait que la population est de plus en plus cultivée, de mieux en mieux informée, donc plus critique à l'égard de mots d'ordre partisans souvent simplistes, mais aussi plus jalouse de son indépendance, refusant d'être, en quelque sorte, « inféodée » à un parti. Et puis l'image de la politique est aujourd'hui brouillée aussi bien par la persistance des difficultés que par la multiplication des poursuites judiciaires à l'égard de certains élus. Elle l'est sans doute également par son incapacité à faire rêver. L'alternance au pouvoir des partis de gauche et de droite que l'on observe dans la plupart des pays occidentaux a montré que l'on ne pouvait

satisfaire tout le monde, multipliant tant les « déçus du socialisme » que ceux du libéralisme et laissant le soin aux mouvements extrêmes de l'échiquier politique de promettre que, demain, on « raserait gratis ». Peut-être est-ce pour cela qu'il y a de moins en moins de gens qui envisagent le militantisme politique comme un moyen de « réussir » dans la vie, de s'épanouir. Le militantisme associatif est, lui, beaucoup plus actif, ce qui montre qu'il y a encore de nombreux citoyens prêts à donner de leur temps aux autres. Les jeunes, notamment, s'ils boudent la politique traditionnelle, hésitent moins à se lancer dans l'activisme tiers-mondiste ou antiraciste. C'est plutôt dans ce cadre qu'ils ont le sentiment de pouvoir faire bouger les choses.

Quoi qu'il en soit, le déclin du militantisme partisan, que l'on retrouve au niveau syndical, n'est certainement pas favorable à la vie démocratique car il limite la politisation de la population et l'abandonne en partie aux médias, eux-mêmes le plus souvent aux mains de grands entrepreneurs capitalistes plus soucieux de succès économiques et financiers et de réussite personnelle que de bien-être de l'ensemble de la société. Faut-il envisager, pour la démocratie dans son ensemble, une dérive à l'italienne ? Silvio Berlusconi ultime défenseur de ce régime, certes imparfait, mais moins que tous les autres ? Il n'est pas sûr qu'il faille se réjouir d'une telle perspective...

B. La mobilisation et l'action collective au secours de la démocratie ?

Il y a longtemps que le peuple descend dans la rue pour manifester. N'est-ce pas lui qui a fait les révolutions ou, au moins, qui leur a servi de bras armé ? De ce point de vue, dire que la rue ne gouverne pas, c'est nier une longue tradition de manifestations, de révoltes et d'émeutes. On peut d'ailleurs certainement affirmer que le gouvernement de la France issu des élections législatives de 2002 est le fruit de la mobilisation anti-Le Pen de l'entre-deux-tours de la présidentielle qui les précédait. La démocratie, si elle était parfaite, donnerait la parole au peuple pour qu'il n'ait pas besoin de descendre dans la rue. On a vu plus haut que ce n'était que partiellement possible. Il est donc normal qu'il la prenne d'une manière ou d'une autre – par la manifestation notamment – sans se faire massacrer comme dans beaucoup de « démocraties » plus formelles que réelles, mais aussi sans qu'elle dégénère en actions violentes. Les principaux corps intermédiaires que nous venons d'évoquer, partis et syndicats, mais aussi les groupes d'intérêts, qui servent de relais entre la masse de la population et le pouvoir, ont un rôle régulateur à jouer que leur déclin met à mal, d'autant que naissent de nouvelles revendications qu'ils ont de la peine à prendre en charge.

La manifestation est la forme la plus traditionnelle de participation non conventionnelle. Contrairement aux élections, elle ne nécessite pas d'inscriptions : tout le monde peut y participer, quel que soit son âge ou son sexe. Tout le monde peut donc en user pour exprimer son mécontentement – cas le plus répandu – ou son soutien. Dans sa forme moderne, elle est un mode d'expression très encadré et très organisé, pour ne pas dire mis en scène, qui a pour but de faire pression sur les autorités en prenant l'opinion publique à témoin, et parfois en otage. Le déclin des principaux corps intermédiaires, partis et syndicats, est, de ce point de vue, inquiétant aussi pour la démocratie. Au fait des règles du jeu politique, aptes à comprendre « jusqu'où ils peuvent aller trop loin », ils savent assez bien éviter les débordements, négocier et terminer une grève, ce qui n'est jamais facile. Or, de plus en plus de conflits se déclenchent spontanément, auxquels ils sont souvent obligés de se raccrocher en adoptant parfois les positions extrêmes des coordinations qui les encadrent pour essayer de maintenir leur audience, positions d'autant plus « jusqu'au-boutistes » qu'elles sont décidées dans le cadre d'assemblées dites « générales » – alors que beaucoup de personnes concernées en sont absentes – où tous n'ont pas la même capacité à faire entendre leur voix, contrairement à ce qui se passe lors des élections où l'on demande son avis à tout un chacun et où on peut s'exprimer en secret sans subir de pression. Autrement dit, il est permis de

douter que la démocratie sorte renforcée de l'unanimité de façade d'actions collectives qui, en outre, réduisent souvent la liberté de circuler, prenant en otage des populations qui n'en peuvent mais. Qui, par exemple, n'a pas pesté de se retrouver coincé dans l'embouteillage provoqué par un barrage de routiers ? Les premiers observateurs des actions de masse mettaient déjà l'accent sur le caractère irresponsable des foules (Gabriel Tarde) et le poids des *leaders* capables, grâce à un charisme s'appuyant sur le maniement habile du verbe, de les mobiliser (Gustave Le Bon). Au XX^e siècle, on a pu voir ce que des dirigeants politiques ont su faire de la mobilisation des masses...

Les conflits eux-mêmes changent. Pendant longtemps, les mouvements sociaux ont été presque exclusivement liés aux conditions de travail : salaires, primes, horaires, licenciements ont été, pendant longtemps, les seuls enjeux, souvent vitaux pour une population à la limite de la survie. Bien entendu, ces conflits n'ont pas disparu, loin de là, entretenus par la mondialisation et les restructurations qu'elle suscite. Même les chômeurs, jusque là hors du champ de l'action collective, s'organisent désormais et revendiquent pour leur propre compte. Mais d'autres revendications sont peu à peu apparues, portant sur des questions moins matérielles. On a vu, au cours des dernières décennies, se multiplier de « nouveaux » mouvements sociaux concernant la condition féminine, des femmes réclamant une égalité réelle avec les hommes, les homosexuels, qui revendiquent haut et fort leur altérité en la mettant en scène au vu et au su de tout le monde – cf. la marche de la fierté (*gay pride*) –, les malades du sida, les opposants à l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou encore à la mondialisation, etc. Chacun a encore en mémoire la mobilisation de 200 000 militants anti-OGM et altermondialistes sur le plateau du Larzac en août 2003 autour de José Bové. Ainsi, pendant que l'action collective populaire s'essouffle, se développent des mouvements auxquels participent plus volontiers des acteurs plutôt jeunes et cultivés qui ne cherchent pas à gagner plus, mais à s'épanouir. Ces *free riders* aux revendications postmatérialistes prennent de plus en plus le relais des « pèlerins » matérialistes, comme le nomme Ronald Inglehart. Les études statistiques confirment que les participants à des actions politiques non conventionnelles toujours plus variées (pétitions, manifestations, boycotts, sit-in, occupations de locaux, *lobbying*, etc.) sont souvent ceux qui s'intéressent le plus à la vie politique et qui participent le plus à ses formes les plus conventionnelles. Mais, s'ils utilisent d'autres moyens pour se faire entendre, c'est qu'ils n'y trouvent pas ce qu'ils y cherchent. Au fond, ils ne remettraient pas réellement en cause le système, ils en souligneraient les insuffisances afin de l'améliorer.

Pour la pérennisation de la démocratie, c'est la réponse optimiste à la question posée dans le titre du paragraphe. L'action collective accompagne, voire suscite, le changement que la participation politique conventionnelle peine à orchestrer. D'aucuns ont une vision plus pessimiste, comme Anthony Oberschall : moins l'intégration sociale est forte, plus la société est segmentée et a tendance à éclater en communautés aux intérêts divergents – ce qui semble bien être la tendance actuelle –, plus il y a de conflits sociaux, surtout, insiste Albert Hirschman, s'il y a des hommes ou des organismes capables de mobiliser non seulement ceux qui donnent volontiers de la voix (*voice*), mais aussi les citoyens loyaux ou apathiques qui auraient plutôt tendance à ne rien dire (*exit*).

Nous venons de l'évoquer brièvement : la participation politique ne se limite pas au vote et ses formes sont de plus en plus variées. Mais, quelle qu'elle soit, ses acteurs ont à peu près le même profil sociologique, ce qui fait qu'une partie significative de la population ne s'exprime guère. La mobilisation d'individus dans le cadre d'actions collectives reste un mode de participation marginal qui agirait comme une soupape de sécurité dans une société où l'on a le sentiment de ne pas pouvoir se faire entendre. Elle ne saurait en constituer le mode normal. Après tout, la politique n'est-elle pas un moyen de réguler pacifiquement les conflits sociaux ? Car, rappelons-le, lorsqu'une société est bien intégrée et que les adversaires

partagent un même système de valeurs, les litiges se règlent spontanément. Leur règlement par la force peut, à l'opposé, aboutir à la guerre civile. Entre les deux, la politique ouvre un espace de médiation, d'arbitrage au nom des valeurs qui assurent la cohésion globale de la société.

Conclusion

Il ne peut y avoir de véritable démocratie sans participation politique. C'est si vrai que les autres régimes, pour lui ressembler et se donner ainsi une allure respectable, l'organisent, eux aussi, sous forme, par exemple, de gigantesques manifestations de soutien mises en scène par le pouvoir lui-même ou d'élections où le vainqueur, souvent candidat unique d'un parti unique, obtient près de 100 % des voix.

L'idéal démocratique, évidemment, serait de faire participer tous les citoyens à la prise de décisions. Mais, faute de pouvoir le faire, la participation à l'élection de représentants reste le moins mauvais moyen de faire en sorte que tout le monde donne son avis, ce que ne sauraient réellement compenser les multiples sondages dont nous abreuvons les médias mais sur lesquels les gouvernants s'appuient volontiers malgré leurs multiples imperfections et leur caractère éminemment conjoncturel. Les actions collectives sporadiques, même vivaces, ne semblent pas pouvoir non plus lui servir de substitut du fait qu'elles ne mobilisent que certaines franges de la population et peuvent constituer des entraves à la liberté. On est donc en droit de s'inquiéter de l'affaiblissement de la participation électorale et du militantisme, de l'apathie croissante de la majorité de la population des démocraties modernes, et même du rejet de plus en plus fréquent du jeu politique qui pourraient faire le lit de régimes autoritaires en laissant des individus peu scrupuleux s'arroger le pouvoir et l'exercer à leur profit exclusif.

Bibliographie

En rapport avec ce sujet, vous trouverez de nombreux travaux intéressants dans la direction de travail concernant la science politique et les sociétés contemporaines, pages 35-36 et 54-56, en particulier :

- Janine MOSSUZ-LAVAU, *Les Français et la politique. Enquête sur une crise*, Odile Jacob, 1994.
- Anne MUXEL (sous la direction de), « Les Français et la politique », La Documentation française, *Problèmes politiques et sociaux*, n° 865, 2 novembre 2001.

À ces deux références, on peut en ajouter deux récentes, la première étant particulièrement en phase avec la problématique développée dans ce corrigé :

- Antoine BEVORT, *Pour une démocratie participative*, Presses de Sciences po, « La Bibliothèque du citoyen », 2002.
- Pascal PERRINEAU et Colette YSMAL (sous la direction de), *Le Vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives 2002*, Presses de Sciences po, 2003.

Voici d'autres ouvrages qui vous permettront, si vous le désirez, d'approfondir :

- Catherine BERTHO-LAVENIR, *La Démocratie et les médias au 20^e siècle*, Armand Colin, « U / Histoire contemporaine », 2000.
- Daniel BOY et Nonna MAYER (sous la direction de), *L'Électeur français en questions*, Presses de la FNSP, « Références », 1990.
- Dominique CHAGNOLLAUD (sous la direction de), *La Vie politique en France*, Le Seuil, « Points / Essais », 1993.
- Marlène COULOMB-GULLY, *La Démocratie mise en scènes. Télévision et élections*, CNRS, « Communications », 2001.
- Xavier CRETIER et Isabelle SOMMIER (sous la direction de), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Michalon, 2002.
- Yves DÉLOYE, *Sociologie historique du politique*, La Découverte, « Repères », 1997.
- Geneviève FRAISSE, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Gallimard, « Folio / Histoire », 1995 (1^{re} édition : 1989).
- Simone GOYARD-FABRE, *Qu'est-ce que la démocratie ? La généalogie philosophique d'une grande aventure humaine*, Armand Colin, « U », 1998.
- Hélène MEYNAUD et Denis DUCLOS, *Les Sondages d'opinion*, La Découverte, « Repères », 1996 (1^{re} édition : 1985).
- Pierre LÉVY, *Cyberdémocratie. Essai de philosophie politique*, Odile Jacob, 2002.
- Annick PERCHERON et René RÉMOND (sous la direction de), *Âge et politique*, Economica, « La Vie politique », 1991.
- Françoise SELIGMANN (sous la direction de), « Les partis politiques », *Après-demain*, n° 371-372, février-mars 1995.
- Charles TILLY, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, trad. fr., Fayard, « L'Espace du politique », 1986.
- Alain WEBER (sous la direction de), « Internet et la démocratie », *Après-demain*, n° 430-431, janvier-février 2001.

Certains aspects de la vie politique évoqués ici ont fait l'objet de dossiers dans :

- *Alternatives économiques*, n° 193, juin 2001 : « Associations : le bel avenir », pp. 36-48.
- *Le Monde*, dimanche-lundi 3-4 février 2002 : « La démocratie en débat », pp. 13-20.
- *Le Monde / Dossiers et documents*, n° 313, octobre 2002 : « République : renouer le lien démocratique ».
- *Pouvoirs*, n° 82, juillet 1997 : « Femmes en politique », pp. 4-143.
- *Pouvoirs*, n° 104, janvier 2003 : « Islam et démocratie », pp. 1-142.